



Cérémonie de fin de formation :
de la 217^e promotion de surveillants pénitentiaires
et
de la 28^e promotion de capitaines pénitentiaires

Publics présents :

Les membres de la communauté pédagogique, membres du protocole,

Daniel Barnier, Préfet de Lot-et-Garonne

Pascale Luguët, Maire de Boé

Baya Kherkhach, Adjointe au Maire de la ville d'Agen

Françoise Laurent, Conseillère départementale représentant la présidente du département de Lot-et-Garonne

Charles Moynot, président du tribunal judiciaire d'Agen

Lieutenant-Colonel Laurent Reyssier, délégué militaire départementale adjoint

Capitaine Plantif, Adjoint au Chef de l'État-Major Départemental représentant la DIPN

Nicolas Amouroux, Chef d'Établissement MA Agen

Stéphen Thomas, Directeur Ressources Humaines – CESH Agen - Clinique

Virginie Peltier, Directrice de l'institut de droit et de l'économie d'Agen – université de Bordeaux

Gaël Tabarly, Chargé de projet Campus agenais

Sous la présidence de Monsieur le Préfet, en présence de Madame Laurence Venet-Lopez, chef du Service de l'Administration, représentant Monsieur le Directeur de l'administration pénitentiaire, nous avons le plaisir de clore la première partie de votre formation, Mesdames et Messieurs les élèves-surveillants de la 217^e promotion et de la 28^e promotion d'officiers.

Les différents cycles composant votre formation d'élèves surveillants, allant de la découverte de votre environnement professionnel à la gestion des situations critiques, en passant par l'accompagnement des personnes détenues, vous permettent de prendre place dans l'institution pénitentiaire.

Vous avez achevé votre formation dans un contexte percuté par le décès de Fabrice Moello et Arnaud Garcia survenu lors d'une attaque au cours d'une extraction judiciaire, le 14 mai au péage autoroutier de Incarville et les blessures infligés à leurs coéquipiers. La Nation a fait part de son immense tristesse le 22 mai.

Les pensées les plus émues de la famille pénitentiaire sont allées aux familles des victimes si éprouvées. Contexte aussi d'une prise d'otage dans l'établissement de Nouvelle Calédonie. Contexte qui vous a conduit à soupeser la portée de la mission de sécurité dans les métiers pénitentiaires. Contexte qui certainement a éclairé vos motivations sous des angles insoupçonnés. Contexte qui a inspiré le nom de votre promotion.

L'école vous a accompagné aussi dans la reconnaissance et l'acceptation des valeurs de votre futur métier qui sont et doivent toujours être la source de votre force dans vos prises de décision.

Ce sont ces valeurs républicaines et déontologiques partagées par la communauté professionnelle qui vous permettent de maintenir un bon positionnement, d'en retirer des satisfactions mais aussi de résister aux situations difficiles.

Cette résistance vous sera nécessaire pour affronter les situations complexes suscitées par les mutations de la société et de l'évolution des règles qui nous régissent.

Lorsque tous, dans un an, vous aurez complètement achevé votre formation vous serez pleinement responsables de votre choix professionnel.

Vos actions auront un sens plein et cultiverez une vision positive de vous-même et de votre institution. Certains d'entre vous en veulent déjà témoigner aux prochains élèves.

Nous aurons l'occasion d'entendre à l'issue de la cérémonie un représentant du groupe 26 impliqué dans la rédaction de lettres à l'attention des futures promotions, ceci avec l'accompagnement culturel de la compagnie OLA.

Comme ces élèves du groupe 26, utilisez toutes les voies possibles pour affirmer vos valeurs et celles que défend l'institution. La qualité de votre implication sera saluée par vos futures directions et équipes de formateurs. Votre engagement sera en complète harmonie avec notre devise « Honneur et Discipline ».

Servez vaillamment notre code de déontologie, rappelez-vous cet article : « Les personnels pénitentiaires se doivent mutuellement respect, aide et assistance dans l'exercice de leurs missions ».

La participation des élèves du groupe 10 à une opération de fouille générale au centre de détention de EYSSES en est une illustration.

Ce code, comme vous le savez, renvoie à la complexité de nos missions : aider et assister nos collègues, protéger ceux qui nous sont confiés. C'est en étant connectés avec les valeurs humaines que vous assurerez des actions justes et équitables vous permettant de résister à l'usure de la répétition et l'urgence des contraintes.

Je m'adresse maintenant à la 28^e promotion d'officiers pénitentiaires composé de 41 personnes soit 23 hommes et 18 femmes et dont la formation s'achève le 25 juin 2024.

A l'issue de ces 12 mois en qualité d'élève, vous rejoindrez vos affections comme capitaine stagiaire pendant un an avant votre titularisation.

Je souligne un évènement de la scolarité, à savoir votre participation à l'essai du casque de réalité virtuelle sur la prévention des violences. Cet essai permet à l'école d'appréhender une nouvelle technique d'apprentissage de compétences. Je vous en remercie.

Votre promotion a bénéficié de la réforme d'ampleur de la filière de surveillance, annoncé par le garde des Sceaux et le ministre de la transformation et de la fonction publiques, le 21 février 2023, qui concernait également le corps de commandement.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les 2400 agents officiers intègrent la catégorie A, entraînant une revalorisation indiciaire et indemnitaire.

Rejoignant vos affectations en étant préparés comme meilleurs débutants possibles. Il vous restera à apprendre, à pratiquer, à vous exercer.

Nous vous avons parlé de valeurs, humaines, personnelles et professionnelles. Nous vous avons parlé de dignité, de fierté et d'exemplarité. Vous donnerez l'exemple aux personnes détenues, comme vous donnerez aussi l'exemple aux personnels. En effet, vous fédérerez, inspirerez confiance et ferez confiance, en étant loyaux envers vos collègues et votre hiérarchie, en étant solidaires et solides.

Vos deux promotions ont choisi des noms de baptêmes porteur de valeurs et d'engagement. Je vous en félicite, vous êtes porteurs de grands espoirs.

Vos collègues vous attendent, ils ont besoin de vous, de votre engagement, de votre volonté, de l'enthousiasme de votre jeunesse dans le métier, de votre fierté. Entretenez cette fierté, vous vous en sentirez plus léger pour exercer un métier humainement dense et riche.

Rappelez-vous que chacun d'entre vous, qu'il soit surveillant où officier est responsable de ses actions individuelles, de ses choix, de ses décisions.

Ne vous cachez pas derrière des positions collectives, des coutumes locales, des routines. Vous représentez, chacun d'entre vous, l'espoir d'évolution positive et profitable à l'ensemble.

Prenez le soin de choisir convenablement vos modèles parmi vos collègues. Regardez-les tous, écoutez-les tous, échangez vos idées avec tous et adoptez les attitudes de ceux qui en plus du savoir-faire ont ce savoir-être incontournable du vivre ensemble dans l'exercice du métier.

Je vous souhaite une excellente prise de poste. Allez -y fièrement, relevez la tête, portez votre uniforme avec dignité.

Chers parents et amis des deux promotions, soyez fiers de ce qu'ils ont réalisé en transformant l'essai au travers de leur scolarité ici à l'Énap. Soyez encore plus fiers de ce qu'ils réaliseront demain pour garantir le service public pénitentiaire au sein du ministère régalien de la Justice.

J'achève ce discours par une citation de Boris Cyrulnik : « Le malheur n'est jamais pur, pas plus que le bonheur. Un mot permet d'organiser une autre manière de comprendre le mystère de ceux qui s'en sont sortis : la résilience, qui désigne la capacité à réussir à vivre, à se développer en dépit d'adversité. »

Je vous remercie pour votre attention.